

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 " " " six mois 14 " "
 " " " un an 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 55.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie et les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX seront prochainement transférés rue du Vieil-Abreuvoir, 25, (coin de la rue Nain).

Roubaix, 21 Mai 1867.

BULLETIN.

Le maintien de la paix qui pouvait encore être mis en doute il y a quelques jours, est aujourd'hui considéré comme à peu près certain — au moins pendant le cours de cette année. Un nouveau gage vient de nous en être donné par le gouvernement impérial. Une dépêche adressée par le ministre de la guerre aux préfets et transmise par eux aux maires des principales villes nous apprenait hier soir que le taux de l'exonération pour l'année 1867, était abaissé de 3,000 fr. à 2,500. Cette décision produira le meilleur effet dans tout le pays.

L'Empereur Napoléon et le roi de Prusse ont ratifié les arrangements conclus à Londres en leur nom. Encore un bon symptôme.

Les lettres de Paris affirment que le dissentiment entre le gouvernement et la commission chargée du projet de réorganisation de l'armée est arrangé. D'après la nouvelle combinaison, le chiffre de l'armée serait déterminé tous les ans par une loi spéciale. Ce serait donc la Chambre qui, par le fait, fixerait le contingent.

Le Corps législatif n'a pas encore eu hier de séance publique. On désireait une activité plus grande chez les commissions chargées de l'examen des divers projets de loi qui ne seraient pas, sans de très-graves inconvénients, renvoyés à l'année prochaine. Le rapport sur le budget est à l'imprimerie. Selon toute apparence, la loi de finances viendra en ordre de discussion avant les projets sur l'armée, sur la presse et sur les réunions publiques.

Mais ceux-ci, nous croyons pouvoir l'affirmer, seront discutés et votés durant la présente session.

On a déposé, hier lundi, au Sénat, le rapport de la commission sur la loi votée par le Corps législatif et qui supprime l'incarcération pour dettes. Contrairement à une rumeur généralement répandue, la commission propose de sanctionner la loi dont il s'agit. C'est une épreuve à faire, comme celle des coalitions d'ouvriers, qui n'a pas dit son dernier mot encore.

Des bruits fâcheux ont couru sur l'empereur Maximilien. Nous croyons savoir, dit la *Correspondance Havas*, que ni le gouvernement ni des particuliers n'ont reçu aucune nouvelle qui puisse justifier ces bruits qu'on doit tenir dès lors pour erronés.

J. REBOUX.

Dimanche dernier, a eu lieu, au Cirque-Napoléon, avec la pompe artistique qui l'accompagne chaque année, c'est-à-dire avec le concours des sociétés orphéoniques de Paris, la distribution des prix de l'association polytechnique. A cette occasion, M. le ministre de l'instruction publique a pris la parole, non pour faire un discours, a-t-il dit, mais citer quelques chiffres « à côté desquels toute éloquence pâlit ». Notre opinion est que M. Duruy a prononcé tout à la fois d'excellentes et éloquentes paroles et nous considérons comme un devoir de les reproduire en partie, sinon intégralement :

« Vous êtes ici, a dit tout d'abord l'éminent homme d'Etat, comme les représentants des élèves de tous nos cours d'adultes. En vous rendant compte des résultats de notre dernière campagne scolaire, c'est à eux tous que je m'adresse, et puisque l'industrie étale en ce moment au palais de la paix ses pompes triomphantes, il est juste que le corps enseignant de France dont les œuvres tiennent si peu de place dans l'espace, mais en prennent une si grande dans la pensée, connaisse, lui aussi et montre, non sans une certaine fierté, ceux de ses travaux dont l'importance a pu être exactement constatée.

Le ministre « citant ensuite des chiffres » démontre les succès croissants des cours d'adultes : En 1866, c'est 40,000 instituteurs, ou 10,000 de plus que l'année

précédente qui ont ouvert librement 31,383 écoles du soir ; c'est 830,000 adultes, au lieu de 885,000 qui y sont accourus.

Remarquez, messieurs, poursuit M. Duruy que, contrairement à ce qui arrive si souvent en France, le mouvement part cette fois d'en bas, comme la sève qui monte dans les grands chênes. Le peuple, sur un mot énergique et bref de l'Empereur, s'est levé pour courir aux écoles, comme il se lèverait tout entier, s'il était besoin, pour courir aux frontières.

Près de 13,000 instituteurs ont encore donné gratuitement leur cœur et leur esprit à cette œuvre ; 9,000 ont même dépensé pour elle 235,000 francs prélevés sur leur pauvre traitement ; mais 10,000 conseils municipaux ont tenu à honneur, cette année, d'aider les autres ; et, au total, on a, en dehors de toute subvention de l'Etat, une somme de près de deux millions. C'est le décime de guerre contre l'ignorance »

M. le ministre aurait pu ajouter et contre les instincts criminels et contre les mauvaises passions. Ne nous fait-il pas observer que « Au Creuzot, depuis que fonctionnent les cours d'adultes, on ne connaît plus, dans l'immense usine, l'ivrognerie ni les rixes. La paternelle prévoyance des chefs suffit seule à gouverner ce peuple de 10,000 ouvriers.

Aussi, vous ne vous étonnez pas, ajoute l'orateur, de m'entendre dire que, par l'effet de plusieurs causes, dont l'instruction populaire est une des plus puissantes, les mœurs en France s'adoucisent et s'améliorent. De 1850 à 1865, les crimes ont diminué de près de moitié, les délits d'un tiers... et cette décroissance progressive des crimes et des délits répond nécessairement une à marche ascensionnelle de la moralité publique... »

Les économistes avaient depuis longtemps enseigné que le savoir féconde le travail, que l'aisance, fruit du labeur honnête et de l'ordre, est bonne conseillère ; qu'enfin, dans nos sociétés modernes, les conditions du succès sont telles pour le plus grand nombre, et je dirais pour tous, si je ne devais exclure les fortunes soudaines, qu'il est difficile que la richesse publique se développe sans que la moralité générale augmente. Cependant des esprits chagrins, ennemis de leur temps, et par conséquent d'eux-mêmes, repoussent ces raisons et refusent de croire à ces chiffres, qui sont rigoureusement tirés des greffes de la justice du pays. Laissez-les dire, messieurs, et marchez en avant, c'est devant nous qu'est la lumière.

Je me rappelle à ce propos un récit d'un auteur inconnu qui me frappa dans mon enfance et que je n'ai pas oublié.

Sur les bords de l'Hypanis, disait-il, se trouvent des insectes qui ne vivent que la moitié d'un jour. Un d'eux, né le matin et arrivé sur le soir à la décrépitude, avait vu, dans sa jeunesse, le soleil au plus haut du ciel, la plaine inondée de lumière et de chaleur, les fleurs épanouies, l'air embaumé ; et maintenant l'ombre et le froid descendaient sur la terre. Triste, désespéré, il assemble ses arrière-neveux ; il leur parle de ces beaux temps à jamais écoulés où tout était grâce et beauté, force et grandeur. Mais voici les ténèbres qui s'approchent, les sources de la vie qui se glaçant. La nature se voile, l'esprit s'éteint, les forts et les sages s'en vont.

Il y a toujours, messieurs, de ces habitants des rives de l'Hypanis qui ne regardent qu'en arrière. L'avenir comme le présent, les trouvera toujours sur son chemin. Ils jouent dans l'ordre social le rôle de l'élégit dans la littérature, et il est bon pour la variété des nuances et l'harmonie poétique de l'ensemble, de conserver tous les genres.

Les hommes de mâle courage ne connaissent pas ces craintes puériles et ont plus de justice : ils battent des mains aux progrès qui s'accomplissent. Ecoutez les étrangers accourus dans nos murs et que les magnificences de Paris y retiennent. Nos arts les séduisent ; nos industries les attirent ; ils ont même été frappés de ce grand mouvement scolaire dont nous sommes les témoins surpris et ébahis. Et à l'Exposition universelle, ils ont voulu en porter eux-mêmes témoignage.

Le jury international du dixième groupe, que préside le vénérable baron Liebig, un des savants les plus illustres de l'Allemagne, ne connaissait que les résultats obtenus l'an dernier dans nos cours d'adultes. Cependant, à l'unanimité et par acclamation, il a voté une médaille d'or, non point pour nos écoles, que beaucoup d'écoles étrangères dépassent encore, mais pour les instituteurs de France : récompense éclatante d'un dévouement sans égal.

Ils ont reçu, presque en même temps, une autre couronne par ce vote, unanime aussi, des grands Corps de l'Etat en faveur de l'enseignement primaire. L'Empereur a désiré que les cours d'adultes, spontanément créés sur toute la surface de l'Empire par l'ardeur des élèves et des maîtres, devinssent une institution permanente ; la loi du 10 avril 1867 leur a donné place dans notre organisation scolaire. Courage donc ! dirai-je à tous ces vaillants soldats

de la paix. L'Empereur est content de vous ; le pays applaudit à vos efforts, et les représentants des nations étrangères s'unissent à nous pour déclarer que vous avez bien mérité du Prince et de la patrie !

Les journaux allemands nous apportent le texte d'un document où le chauvinisme le plus cru greffé sur la plus sottise arrogance célèbre ses orgies. Nous entendons parler de la réponse adressée par un grand nombre d'étudiants de Berlin à leurs confrères de Strasbourg. Aux vœux sincères et ardents des étudiants français en faveur de la paix, les étudiants prussiens opposent des cris de guerre qui seraient odieux s'ils ne tombaient sous le coup du ridicule. Ces messieurs demandent aux Alsaciens de vouloir bien se reconnaître Allemands :

« Mais qu'est devenue cette Alsace ? Aujourd'hui elle n'est autre chose qu'une province sous le joug, où l'on arrache toute vie libre et indépendante avec la langue et les mœurs allemandes, dépendante de Paris, méprisée des vrais Français qui vous appellent : « Ces grosses bêtes d'Alsaciens ! » vous êtes bien des sujets de la France, mais êtes-vous pour cela des Français de nationalité ? Etes-vous du jour au lendemain des Germains devenus Romains ?... Rien que deux siècles — ô honte ! — ont suffi pour vous faire oublier une histoire de mille ans ; pour vous faire oublier comment l'Alsace, comment Metz, Toul et Verdun, comment Nancy sont devenus Français !

Est-ce que le Rhin allemand, votre cathédrale, les chants d'Allemagne ne vous crient pas chaque jour : « Vous êtes Allemands ! Vous voulez coûte que coûte être Français et vous chantez à votre honte : « O France ! O ma patrie ! » au lieu de notre refrain : « Allemagne, Allemagne, au-dessus de tout, au-dessus de tout dans le monde ! » Nous vous disons : Reconnaissez-vous vous-mêmes !... »

Les étudiants de l'Académie de Strasbourg ont répondu en termes dignes et vraiment français à l'insolente lettre des étudiants allemands. « Si vos paroles, dit la lettre de nos compatriotes, ne s'adressaient qu'à nous, étudiants d'Alsace et de Lorraine, nous vous répondrions par un silence plein de dégoût et de mépris. Mais comme vous attaquez la France entière, nous nous levons en masse pour protester. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 21 MAI 1867.

— 27 —

LES ROQUEVAIR

— XVII —

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 19 mai).

Il en était ainsi de Cécile. Jetée par la vanité dans les splendeurs d'une position élevée, elle crut que le bonheur était là. Elle rejeta celui que la Providence lui avait offert, et le bonheur lui échappa. Le vicomte de Roquevaire était à beaucoup d'égards un homme remarquable ; mais il le savait, et surtout il le croyait trop. Il y avait en lui tant d'admiration pour son propre mérite, que ce sentiment absorbait tous les autres. Froid, égoïste, orgueilleux, il avait épousé mademoiselle de Cacérés parce que ce mariage réunissait les convenances de nom et de fortune, et que la beauté remarquable de Cécile

flattait son amour-propre.

Le vicomte de Roquevaire eut pour sa femme tous les égards qu'elle était en droit d'attendre d'un homme bien né ; mais il n'imaginait jamais qu'il pût y avoir entre eux une association d'idées et d'intelligence, il se croyait placé dans des régions trop supérieures pour qu'il lui fût possible d'y élever avec lui sa jeune compagne. Il la laissait libre de suivre ses goûts, mais il n'eut jamais la pensée de lui faire partager les siens et de la croire capable même de les comprendre.

Cécile avait entrevu dans sa jeunesse le charme de cette union de deux cœurs et de deux esprits élevés, qu'il est donné à si peu d'êtres de réaliser. Elle se rappelait tous les trésors d'intelligence que Paul avait si souvent dévoilés devant elle ; elle se dit que son mari, pour lequel elle ne serait jamais autre chose qu'un être frivole auquel les hochets de la vanité peuvent suffire, était pourtant inférieur à Paul. Elle pensa que si le vicomte de Roquevaire l'avait aimée, il l'eût comprise comme Paul l'avait comprise. Les dédains de son mari froissèrent son cœur et humilièrent son orgueil. Elle souffrit de cet isolement dans la vie à deux, le plus pénible des isolements, et regretta alors de s'être laissé séduire par des dehors brillants. Elle avait presque rougi de son affection pour Paul ; elle vit, mais trop

tard, que cet affection eût pu seule la rendre heureuse.

Cécile avait dans l'âme une véritable noblesse et surtout le sentiment du devoir. Elle accepta avec courage la position qu'elle s'était faite, ne se posa point en femme incomprise, bien que ce fût alors grandement la mode, et se résigna.

A l'époque de la révolution de Juillet, le vicomte de Roquevaire, habitant la France depuis peu d'années, ne se trouvait lié à aucun parti. Il crut devoir se rallier à celui du malheur et se retira au château de Roquevaire dont la restauration était loin d'être achevée.

XVII

Depuis plusieurs années, Alger était une possession française. Le régiment dans lequel Louis servait fut rappelé en France et vint en garnison à Paris.

Madame Sardan, enivrée par la joie de revoir son enfant de prédilection, ne perdit pas tout à fait les sentiments d'affection qu'elle commençait à éprouver pour Paul ; mais ils se refroidirent un peu. Elle le comparait sans cesse à son frère, et cette comparaison n'était pas avantageuse à Paul : celui-ci s'en apercevait, mais il était lui-même si heureux de revoir son frère, si heureux du bonheur de sa mère, et trouvait l'admiration de celle-ci pour

Louis si bien fondée, qu'il ne lui en coûtait pas de s'effacer complètement et de reprendre chez sa mère la position de nullité qu'il y avait presque toujours eue.

Louis, malgré les instances de madame Sardan, sortait tous les soirs et ne rentrait que fort tard.

Le salon de ma mère, disait-il à Paul, est devenu un bureau d'esprit ; les hommes qui le président sont tous des hommes sérieux. Tu comprends, mon cher ami, que cela m'est insupportable.

Bientôt Paul s'aperçut que Louis devenait sombre, préoccupé ; il lui adressa quelques questions sur les causes de sa tristesse. Louis les accueillit avec douceur, mais il refusa de s'expliquer. Il assura à son frère qu'il n'avait aucun motif de chagrin et répondit par des plaisanteries aux instances de Paul.

Louis cessa de sortir le soir ; il resta dans le salon de sa mère et fut assez surpris, au bout de quelques jours, d'y trouver moins d'ennui qu'il ne l'avait craint. Cependant il devenait de plus en plus triste, et sa mère commençait à s'en apercevoir et à s'en inquiéter.

Il n'était bruit dans le monde littéraire que de l'apparition d'un volume de poésies, publié sans nom d'auteur sous le titre de *Réveries d'un solitaire*.

Un habitué des réunions de madame Sardan lui apporta ce livre. La plupart

de ceux qui se trouvaient là ne le connaissant pas encore, on proposa d'en faire la lecture.

Louis aimait les vers ; mais rien ne lui en gâtait l'harmonie comme une lecture inintelligente : il se hâta de proposer Paul pour lecteur, sachant que personne aussi bien que lui ne savait lire à haute voix et ne disait mieux les vers.

A cette proposition, Paul devint fort rouge. L'abbé Romilly et tous ceux qui avaient entendu parler Paul s'accordèrent à penser que nulle voix ne pouvait mieux que la sienne ajouter au charme de ces beaux vers. Les instances furent générales. Paul pensa qu'après tout, s'il ne pouvait rendre ses propres pensées, il pouvait du moins lire celles des autres ; il s'arma de courage et consentit à ce qu'on désirait.

Pendant qu'on se rangeait en cercle autour de lui, ses yeux parcoururent les premières lignes du volume, et l'étonnement le plus profond se peignit sur son visage. Il tourna rapidement quelques feuillets, et sa surprise sembla s'accroître. Cette impression fut si forte qu'elle domina toutes les autres. Sa voix ne trembla pas ; il lut comme s'il eût été seul.

Le poète avait chanté toutes les affections que l'âme humaine peut éprouver, toutes ses aspirations, ses espérances, ses craintes, ses joies et ses douleurs. Tout cela était décrit avec un charme incom-